

92e ANNEE  
AVRIL 1998 - N° 4

Belgique-België  
P.P.  
1200 Bruxelles 20  
1/3345

*De Gese*

WERY-GUILLAUME Marie-Thérèse /  
Lijsterbessenlaan, 24  
3090 OVERIJSE

PUBLICATION MENSUELLE

EXPEDITEUR - SECRETARIAT : M. A. NOOTENS  
avenue Voltaire 180A, Bte 7  
1030 Bruxelles.  
Tél. 242.41.45

ORGANE DU CERCLE PEGASE

Association sans but lucratif

Fondé en 1906 - Société Royale

Affilié à la Fédération Belge du Cyclotourisme

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 CERCLE PEGASE  
Bruxelles - Tél. 242.41.45 - Alex NOOTENS

COTISATION : 450 francs.

ASSURANCE FACULTATIVE : 60,- francs - pédestre  
80,- francs - pédestre + cycliste

\* \* \* \*

**I M P O R T A N T**

SEJOUR EN ALSACE DU 21 AU 25 JUILLET

Nous logerons à l'hôtel "A l'Ami Fritz" à OTTROT (Obernai), village qui se situe au pied du Mont Sainte Odile.

Le prix s'élèvera à 11.200 BEF ; ce montant comprend le transport en car, le séjour en 1/2 pension, la visite d'une cave à vin située à Obernai.

Les personnes intéressées sont priées de verser un acompte de 5.500 BEF au compte n° 000-0252477-83 de Mme AERTSENS avant le 15 avril. Pour tout renseignement, téléphoner à Mme AERTSENS après 19h au 673.47.00.

Etre ou ne pas être PEGASEUX ? ? ?

L'Ordre de la Toison d'Or aurait-il atteint sa notoriété s'il n'y avait pas eu son collier ?

La Légion d'Honneur aurait-elle été aussi désirée sans sa rosette ... et l'Ordre de la Jarretière sans la Jarretière ?

Toute association a besoin de son emblème, de l'affirmation de son existence vis-à-vis du monde extérieur. PEGASE aussi !!

C'est pourquoi nous rappelons qu'existent une broche-épinglette (120 BEF) à notre emblème du cheval ailé et un joli macaron en tissu (80 BEF) pour vos sacs à dos et besaces.\*

Vous êtes heureux d'être "Pégaseuse" ou "Pégaseux" ... alors, montrez-le à l'extérieur !!

Et à celui ou à celle qui vous demande : "Quel est donc ce truc ??", expliquez-le lui ... et, peut-être en ferez-vous un nouveau et heureux Pégaseux.

\* Disponibles chez Jean PAULIS (tél. 466.32.31) ou chez les pilotes.

**A T T E N T I O N ! ! Inscrivons-nous à temps**

---

N'oubliez pas la séance du lundi 6 avril au cours de laquelle aura lieu la projection "Heureux Souvenirs", diapos et présentation Luc et Lucette VANDERMEIREN (voir page 8).

- 19 - Bruxelles-Bonn. Inscription pour le car chez L. VANDERMEIREN à partir du 30 mars. Tél. 215.77.70.
- 23 - Visite de la Ligue Braille. Inscription chez J. GALLET. Tél. 569.05.04. Voir article page 8.
- 26 - Beaux villages. Inscription pour le car chez J.M. COLLARD. Tél. 065/73.06.18.

**NOTRE ASSEMBLEE MENSUELLE DU LUNDI 6 AVRIL A 20 HEURES**

---

Réunion dès 20 heures au "'t Kapiteintje", rue Ste-Catherine, 30 à 1000 Bruxelles. Tél. 511.71.58.

L'assemblée sera ouverte à 20h30 précises avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 2 mars ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Visite de la Ligue Braille ;
5. Divers ;
6. Projection des diapos de Luc VANDERMEIREN.  
Sujet : "Heureux Souvenirs".

Le Comité se réunira le jeudi 2 avril à 20h30 à la Brasserie "La Régence", place F. Cocq à 1050 Bruxelles. Tél. 513.13.90.

**EXCURSIONS CYCLISTES DU MOIS D'AVRIL**

Responsable : Jos GALLET, Kalenbergstraat 29 - 1700 Dilbeek.  
Tél. 569.05.04.

Toutes les promenades, tant le dimanche que le jeudi, sont circulaires. Sauf indication contraire, elles comportent environ 30 km le jeudi et 60 km le dimanche.  
Le jeudi, la réunion a toujours lieu à 14h et le départ à 14h15.  
Le dimanche, réunion à 10h, départ à 10h15 précises, sauf mention spéciale.

Jeudi 2 - Réunion Drève de Lorraine (premier parking à gauche). Pilote : P. BROIER (tél. 660.83.37).

Dimanche 5 - Réunion Vlezenbeek. PN à Galmaarden.  
Pilote : J. GALLET.

- Jeudi 9 - Réunion place Wiener à Boitsfort.  
Pilote : P. BROIER.
- Dimanche 12 - Réunion église de L'Abliau (près d'Enghien). PN à Rebaix.  
Pilote : J. HANAPPE (tél. 374.39.51).
- Lundi 13 - Réunion 10h église de Haacht. PN à Haacht.  
Pilote : J. GALLET.
- Jeudi 16 - Réunion Allée du Rouge-Cloître à Auderghem.  
Pilote : P. BROIER.
- Dimanche 19 - Réunion Maison communale d'Eghezée. PN à Jodoigne.  
Pilote : J. REMELS (tél. 010/81.17.34).
- Jeudi 23 - Réunion Drève de Lorraine (premier parking à gauche).  
Pilote : P. BROIER.
- Dimanche 26 - Réunion à Grimbergen (dépôt des bus). PN à Blaasvelt.  
Pilote : J. GALLET.
- Jeudi 30 - Réunion place Wiener à Boitsfort.  
Pilote : P. BROIER.
- Vendredi 1er mai - Réunion gare de Lobbes. PN à Barbençon.  
Pilote : M. BROIER.

**NOS EXCURSIONS PEDESTRES DES DIMANCHES D'AVRIL**

**Responsables :**

Promenades et randonnées : Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2  
Bte 8, 1030 Bruxelles. Tél. 215.77.70  
Jean OPDEBEECK, rue L. Niemegeers, 1B  
1950 Kraainem. Tél. 720.54.31

Dimanche après-midi : Lisette PORTA, rue Verte, 25  
1950 Kraainem. Tél. 731.86.32.

- 5 - P - Réunion station Schuman SNCB à 9h15. Se grouper et prendre des billets week-end à Basse-Wavre via Ottignies. Arrivée à 10h15. Le pilote sera à Basse-Wavre à l'arrivée du train. Chapelle-Ste-Anne, Louvrange, Vieux-Sart, Ocquièrre, Gistoux (PN café de la Poste), Inchèbroux, Bonlez, Quatre Carrés, la Sarte, Chapelle Grand Bon Dieu, Basse-Wavre. 20 km. Pilote : Jean PAULIS.
- R - Réunion à 9h10 à Herrmann-Debroux, puis bus HM à 9h21 pour Overijse. Arrivée à 9h38. Ferme Tergeyten, Kerselaar, Terlaenen, Huldenberg, Duisburg (PN café 't Pleintje), Drève de Terschuren, Promenade royale, N.D.-au-Bois, Source de l'Empereur, Etang Clabots, Rouge-Cloître, Auderghem. 25 km. Pilote : Jean OPDEBEECK.
- Promenade circulaire du dimanche après-midi. Réunion à 14h20 aux Quatre-Bras de Tervuren (tram 44 à 14h05 à Montgomey). Départ à 14h30 pour une promenade de 8 km en Forêt de Soignes. Pilote : Lisette PORTA.
- 12 - **POUR TOUS** - Réunion à 9h40 à Kampenhout église (bus BH à 8h52 à la gare du Nord, 8h58 au Botanique, 9h10 à Bordet (tram 55, bus 59, 63 et 67, 65 à 100 m), Kampenhout Kerk-

straat + 8 minutes à pied). Promenade circulaire avec PN à Tildonk (café Zaal Concordia, Woeringstraat 14). 21 km. Retour en bus. Pilote : Joseph SPLINGARD.

13 - **POUR TOUS - La Campine anversoise - 9ème étape.** Réunion gare Centrale à 7h55. Départ en train à 8h14 pour Mol via Anvers-Central. Arrivée à 9h58. Ensuite bus à 10h05 pour Dessel. Arrivée à 10h12. Taaihoek, Paal, canal Turnhout-Dessel, Muizenput, Postel (abbaye et PN), réserve naturelle Ronde Put, De Brand, Retie. 22 km. Retour en bus vers Mol, puis train pour Bruxelles via Anvers-Central. Pilote : Luc VANDERMEIREN.

19 - **P + R - Bruxelles-Bonn - 4ème étape** - Réunion gare Centrale en face de la galerie Ravenstein à 7h45. Départ en car à 8h précises pour Avernas-le-Bauduin. "R" Château de Blehen, Lens-St-Remy, Lens-St-Servais, Omal (PN), château de Waleffes, Borset, Seraing-le-château, Verlaine. 25 km. Pilotes : Alex NOOTENS et Luc VANDERMEIREN. "P" Même région, même PN, mais 18 km. Pilote : Joseph SPLINGARD. Inscription pour le car : voir en tête de bulletin.

- **POUR TOUS - A la découverte du Grand Beersel.** Réunion place Communale de Linkebeek à 9h30 (bus 38 et 43). Dwersbos-kasteel, Beersel, chapelle St-Lambert, Bruineput, Gravenhof, Bois de Hal, Tournepe (Dworp) (PN au Gildenhuis), Solheide, Bois de l'Hôpital, Kleetbos, Vallée des Artistes, Linkebeek. 21 km. Pilote : Fernand LEBON.

26 - **P + R - Les plus beaux villages de Belgique - 17ème étape.** Réunion à l'Atomium à 7h20. Départ en car à 7h30 pour la gare Centrale. Réunion gare Centrale à 7h45 devant la galerie Ravenstein. Départ en car à 8h précises pour Wonck. "P" Eben-Lava, Eben-Emael, Kanne, Plateau Kaastert, Kanne (PN), Lanaken, Pietersembos, Bovenwezet, Rekem. 20 km. Pilote : J.M. COLLARD. "R" Même région, même PN mais 25 km. Pilote : J.M. VAN HANDENHOVE. Inscription pour le car : voir en tête de bulletin.

1er mai - **POUR TOUS - Une journée à la mer.** Réunion à 8h30 gare Centrale. Le pilote prendra les billets de chemin de fer pour le groupe. Départ en train à 8h52 pour Zeebrugge via Bruges. Arrivée à 10h15. Promenade en ligne le long de la plage. Wenduine (PN), par les dunes et les bois, Bredene. 21 km. Retour en tram et train via Ostende. Pilote : Joseph SPLINGARD.

- **POUR TOUS - Les vergers en fleurs.** Réunion à 8h gare Centrale. Le pilote prendra les billets de chemin de fer pour le groupe. Départ en train à 8h22 pour Bilzen via Hasselt. Arrivée à 9h56. Leten, Werm, Alt-Hoeselt, château des Vieux-Joncs (PN), Martenslinde, Waltwilder, Bilzen. 22 km. Retour en train. Pilote : Jean OPDEBEECK.

**RANDO PLUS - MOIS D'AVRIL**

Martine se tient à votre disposition pour toute demande de renseignements (tél. 02/673.90.55).

**Dimanche 5 - La forêt d'Anlier.** La traversée de la forêt d'Anlier (± 25 km) vous est proposée par CLAIRE. Rendez-vous à 8h15 au Parking Delta. Départ en voitures à 8h30.  
!! Co-voiturage !! Il est indispensable de prévenir Claire (02/345.56.07) ou éventuellement Martine et Jean (02/673.90.55 - répondeur) de votre participation.

**Week-end du 11 au 13 (Pâques) - Week-end (sans portage) à Eupen.** Trois jours de randonnées à la découverte de la forêt de l'Hertogenwald, de ses barrages, de la région des Hautes Fagnes et de l'Allemagne toute proche vous sont proposées. Logement au gîte d'étape d'Eupen. Déplacement en voitures. Pension complète. Pour tout renseignement complémentaire : Yves VERSCHOREN (02/424.28.75 en soirée).

!! S'inscrire le plus rapidement possible !!

**Dimanche 26 - Le Brabant wallon.** Frère et soeur (MARCO & SYLVIA) formeront l'équipe de choc pour vous proposer une rando sympa de ± 20 km dans la région de Villers-la-Ville. Rendez-vous à 8h45 au Parking Delta. Départ en voitures à 9h.  
!! Co-voiturage !! Il est indispensable de prévenir Marco (075/22.25.88) ou Sylvia (02/644.59.18) de votre participation.

**NOS PROMENADES DU MERCREDI DU MOIS D'AVRIL**

Responsable : L. VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 - bte 8,  
1030 Bruxelles. Tél. 215.77.70.  
Tél. M. GOSUIN : 672.74.67.  
Tél. J. OPDEBEECK : 720.54.31.

**N.B. :** PRP = petite restauration possible.

Toutes les excursions sont circulaires, sauf mention contraire.

1er - Départ à 11h du Parc de Tervuren (terminus tram 44). PN à Duisburg au café "Pachthof Stroykens", Merenstraat 19. PRP. Tél. 767.49.80. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.

- Départ à 10h30 de l'église de Loonbeek (bus E à 9h30 au Quartier Léopold, 9h46 à Herrmann-Debroux, 10h03 à Overijse dépôt ; ensuite bus HM à 10h10 pour Loonbeek, arrivée à 10h26). PN à Néthen au Centre équestre La Néthen, chemin de Savenel. ± 17 km. Pilote : Luc VANDERMEIREN.

- Réunion à Bruxelles-Central à 8h05. Départ en train à 8h25 pour Franière via Namur. Arrivée à 9h47. Soye, Spy, Bois de Bêche, Bois de la Veuve, Onoz, Saint Martin, Bothey (PN), Corroy-le-Château, La Ronce, Ligny. 25 km. Retour en train via Gembloux. Pilote : Camille DE BILDE (356.64.87).

8 - Départ à 11h du Chalet de la Pede à Anderlecht (Drève Olympique, bus 47 arrêt Neerpede). PN à Pede-Ste-Anne au café "Breugelhof", Rollestraat 83. PRP. Tél. 569.13.74. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.

- Départ à 10h20 d'Asse-Stelplaats (arrêt juste après le passage à niveau) (bus AL à 9h45 à la gare des autobus de la gare du Nord, Simonis à 9h56, Asse-Stelplaats à 10h16). PN à Meldert, café Stin, route d'Asse-ter-Heide à Meldert à 1 km d'Asse-ter-Heide. ± 17 km. Pilote : Luc VANDERMEIREN.

- Réunion place Rouppe à 8h10. Départ en bus HL à 8h20 pour Leeuw-St-Pierre (passage à la gare du Midi à 8h23, Bizet à 8h35). Berchem-St-Laurent, château de Gaasbeek, Lennick-St-Quentin et St-Martin, Lombeek-Notre-Dame, Lieferinge. 25 km. Pilote : Egide DESMET (647.47.17).
- 15 - Départ à 11h de Linkebeek-gare (bus 38 ou 43). PN à Beersel au café "Drie Bronnen" Hoogstraat 13. PRP. Tél. 331.07.20. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.
- Départ à 10h35 de la Ferme de la Belle Alliance (sur la N5, 1250 m plus loin que le Monument Gordon) (bus 365 A à 9h45 à la place Rouppe, 9h49 à la Porte de Hal, 9h56 à la Bascule, 10h33 à la Belle Alliance). PN à Renipont, café Les 4 Colonnes, rue du Pont 1. ± 17 km. Pilote : Paul DE PRINCE.
- Réunion à Bruxelles-Central à 7h30. Départ en train à 7h43 pour Silly. Arrivée à 8h28. Randonnée jusqu'à Ath avec PN à Cambron-Casteau. 25 km. Retour en train. Pilote : Félix WALRAVENS (425.07.52).
- 22 - Départ à 10h50 de la Petite Espinette (Drève Pittoresque) (bus R Métro Aumale à 10h03, gare du Midi à 10h12, Bascule à 10h30). PN au café "New Fontein" chaussée d'Alseberg 1073. PRP. Tél. 380.45.80. ± 12 km. Pilote : M. GOSUIN.
- Départ à 10h15 de Zellik Drie Koningen (arrêt du bus ainsi nommé à la chaussée de Bruxelles à Zellik) (bus AL à 9h45 à la gare des autobus de Bruxelles Nord, 9h56 à Simonis, 10h08 aux Drie Koningen). PN à Mollem, café Voetballokaal à l'église. ± 17 km. Pilote : Joseph SPLINGARD.
- A la recherche de la colonie des castors en Hautes Fagnes. Réunion à Bruxelles Central à 7h30. Départ en train à 7h52 pour Verviers Central. Arrivée à 9h18. Ensuite bus jusqu'à Jalhay. Randonnée dans les Hautes Fagnes (PN intégral). 25 km. Pilote : Charles FENEZ (426.26.12).
- 29 - Les jacinthes en fleurs. Départ à 11h15 de Dworp Maison Communale (bus UH à 10h53 à Uccle-Calevoet). PN à Dworp au café "Gildenhuis" Kerkstraat 22. ± 12 km. Pilote : P. DE PRINCE.
- Départ à 10h10 de la gare de Waterloo (train pour Nivelles à 9h29 à la gare du Nord, 9h34 à la gare Centrale, 9h40 à la gare du Midi, arrivée à 10h01 à Waterloo). PN à Tourneppe (Dworp) au café De Zwaan, Gemeentehuisstraat 1. ± 17 km. Pilote : Jean PAULIS.
- Réunion à Bruxelles Central à 7h30. Départ en train à 7h52 pour Angleur via Liège Guillemins. Arrivée à 9h10. Sart Tilman, Domaine Universitaire, Nomont, Ferme de Rosière, Esneux, Targnon, En Sart, Poulseur (PN intégral). 24 km. Retour en train via Liège. Pilote : Alex NOOTENS (242.41.45).

**NOS EXCURSIONS DU SAMEDI APRES-MIDI DU MOIS D'AVRIL**

Responsable : R. GROLLET, avenue I. Geyskens 108,  
1160 Bruxelles. Tél. 672.37.14.

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30, sauf mention contraire. Promenades circulaires d'environ 10 km.

- 4 - Réunion à Auderghem, Trois Couleurs (avenue Isidore Gérard, tram 44). Pilote : R. GROULET.
- 11 - Réunion à Tervuren-Parc (terminus tram 44). Pilote : R. CLARK.
- 18 - Réunion place Wiener à Boitsfort (terminus tram 94, bus 41, 42, 95). Pilote : M. AERTSENS.
- 25 - Bois de Hal. Réunion à Dworp-Gemeentehuis (bus UH à Uccle-Calevoet à 14h23, arrivée à Dworp à 14h38). Pilote : M. GOLDFINGER. Les personnes non-motorisées peuvent lui téléphoner au 376.55.08 pour co-voiturage.

### POLYRANDO

La section accueille les membres de 18 à 45 ans. YVES (662.13.10) et BERNARD se tiennent à votre disposition pour toute demande de renseignements.

### E C H O S

#### CARNET NOIR

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'un des fils de notre pilote et ami Fernand LEBON. Nous lui présentons, ainsi qu'à ses proches, nos très vives condoléances et l'assurons de toute notre sympathie.

#### VISITE GUIDÉE

La Ligue Braille est une institution nationale et pluraliste qui oeuvre depuis plus de 80 ans pour le "mieux-être" des personnes aveugles et mal-voyantes. Le but qu'elle poursuit est l'autonomie des personnes handicapées de la vue et leur intégration sociale, culturelle et professionnelle.

Nous vous invitons à mieux connaître cette institution :

Quand : le jeudi 23 avril à 14h30.

Où : rue de Hollande 62 à 1060 Bruxelles.  
bus/tram 20, 48, 55, 90 (Porte de Hal).

R.V. : 14h10 devant l'entrée.

Prix : 50 BEF à payer sur place. Maximum 25 personnes.

Durée de la visite : ± 2h30.

Inscription dès la parution du bulletin chez J. GALLET, tél. 569.05.04.

#### Projection du mois : HEUREUX SOUVENIRS

L'an dernier, une des organisations "phare" mise sur pied par Jean OPDEBEECK était intitulée "Heureux Souvenirs", celui-ci ayant souhaité évoquer quelques unes des belles journées passées avec PEGASE dans les années 80 telles que "Les 9 provinces" (1980), les "Randonnées aux Pays-Bas" (1981), le "Sentier des 1000" et les "Ardennes françaises" (1983) ainsi que le "Sentier du Bandit d'honneur" et "Bruxelles-Paris" (1986).

Ce sera une rétrospective de 1997 qui vous sera présentée mais, grâce à des recherches dans les diathèques de Robert PORTA, de Luc VANDERMEIREN et d'éventuels autres photographes, quelques uns de ces clichés d'époque vous seront également proposés.

Ces recherches devraient également permettre de faire revivre d'autres souvenirs de ces belles années.

### *Les plus beaux villages de Belgique*

Kanne est un village appartenant à l'entité de Riemst et se trouve dans l'extrême sud-est du Limbourg, au nord-est de Tongres. Le village est arrosé par le Geer, un affluent de la Meuse, et par le canal Albert.

Kanne était déjà habité quelque 15.000 ans avant notre ère par les hommes de Cro-Magnon nos ancêtres immédiats. On a découvert sur le plateau de Caestert (nom dérivé du latin "Castrum") des restes de troncs d'arbres travaillés utilisés comme palissades vers 57 avant Jésus-Christ, époque des invasions romaines.

Kanne est mentionné pour la première fois en 965 sous la forme "Cannes". Sa signification a donné lieu à plusieurs interprétations. La plus plausible se base sur "Canaphia" que l'on peut scinder en "Can" et "Apgia". "Can" ne serait rien d'autre que la contraction du haut allemand "gazan" ou "Kagan" qui signifie "contre" et "aphia" n'est rien d'autre que l'eau. Kanne signifierait "contre l'eau" c'est-à-dire le Geer.

Kanne appartient dès les origines à la principauté de Liège mais fut divisé en deux seigneuries : Opkanne et Neerkanne constituant une seule paroisse mais séparées administrativement. Lors de la fixation des frontières du Limbourg en 1839, le châtelain de Neerkanne choisit d'être rattaché aux Pays-Bas.

Le centre du village est dominé par l'église Saint Hubert. Ce sanctuaire en pierre de marne fut construit en 1938 contre la remarquable tour en gothique mosan de l'église antérieure qui datait des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles. En traversant le Geer nous passerons devant le Zwerfstenenpark constitué de gros blocs de pierre vieux de plusieurs millions d'années. Ces rochers se détachèrent du massif ardennais à l'époque glaciaire et furent transportés emprisonnés dans des glaces flottantes par la Meuse à une époque où le niveau du fleuve était plus élevé qu'aujourd'hui. Au cours de notre promenade, nous découvrirons le château de Neerkanne, le moulin à eau construit en 1640, lequel cessa ses activités en 1962 et la chapelle du Saint Sépulcre. Elle fut construite par un certain Herman Jekermans qui lors d'un voyage en Terre Sainte promit d'ériger une chapelle identique à celle du Saint Sépulcre de Jérusalem s'il rentrerait sain et sauf dans son village. Il tint parole et à partir de 1647 il consacra son temps et sa fortune à la chapelle.

Kanne est rendu célèbre par ses grottes marneuses qui résultent de l'extraction de bloc de marne. Elles constituent un labyrinthe de galeries d'une longueur totale de 300 km, d'une superficie de 60 hectares et dont la largeur varie de 4 à 5 m et d'une hauteur de 6 à 10 m. En 1939 on découvrit que les grottes pouvaient se prêter à la culture des champignons.

À la fin de notre balade nous verrons devant nous le plateau de Caestert qui fait partie de la Montagne Saint Pierre. Ce plateau se compose de couches de craie qui se sont déposées dans la mer il y a quelque 70 millions d'années. Ces strates contien-

nent des fossiles d'environ 500 espèces différentes. Le plateau constitue une réserve naturelle d'une richesse exceptionnelle mais d'une grande vulnérabilité. Il y pousse 380 espèces de plantes supérieures, plus de 100 espèces de mousses et environ 45 espèces de champignons. On y a aussi recensé environ 1100 chauves-souris, 70 espèces d'oiseaux migrateurs. On y dénote aussi la présence de la fouine, la belette, l'hermine, le putois et le renard.

Comme spécialités locales, on y trouve évidemment de multiples préparations culinaires à base de champignons qui sont cultivés à Kanne depuis 1939.

Rekem fait partie de la commune de Lanaken situé au nord de Maastricht et Oud-Rekem est la partie la plus ancienne du village. Comme l'attestent des découvertes des époques celte, gallo romaine et franque, Rekem fut habité très tôt. A l'époque romaine, Rekem se trouvait le long de la chaussée Tongres - Nimègue. Son nom est d'ailleurs d'origine carolingienne, il désigne des terres ou des possessions de Radenk ou Rado.

Le premier seigneur connu de Rekem est Arnold de Rekem (1108). En 1356, Rekem acquit le statut de baronnie. La famille d'Aspremont-Lynden de Rekem y régna sans interruption de 1590 à 1794. En 1623, la baronnie de Rekem fut élevée au rang de comté impérial. Rekem fut donc une véritable mini-principauté avec sa monnaie, son droit de péage, son armée et sa justice. Mais son existence prit brusquement fin lors de la Révolution française. Rekem passa ensuite de 1815 à 1830 sous régime hollandais, puis sous tutelle allemande jusqu'en 1939, où il fut rattaché à la province belge de Limbourg et devint un paisible village mosan.

Au cours de notre courte balade dans la commune, nous aurons l'occasion de découvrir les principales curiosités d'Oud Rekem. Tout d'abord le couvent des récollets construit dans les années 1707-1709, ainsi qu'un coin particulièrement pittoresque de la localité qui comprend l'une des cinq portes qui jalonnaient les remparts ainsi qu'un logis du moulin à eau du 17<sup>e</sup> siècle. Nous aurons aussi l'occasion d'admirer le château d'Aspremont-Lynden construit en 1596-1597 en grès marneux dans le style Renaissance mosane. Il est flanqué de quatre jolies tours d'angle. Le bâtiment fut en partie mutilé en 1875 mais restauré en 1994-1995. Il fut jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle la résidence des seigneurs de Rekem.

Nous terminerons notre promenade sur la Groenplaats, laquelle était au Moyen Age la place du marché. Vous y verrez à droite le porche d'entrée (1908) du château et au centre le pilori surmonté du lion de Rekem portant les armes des d'Aspremont-Lynden. Mais le bâtiment principal de la Groenplaats est sans conteste l'église baroque Saint Pierre. Le chœur et la partie orientale de la nef centrale furent construits en 1704. Le sanctuaire fut ravagé par un incendie en 1755 et actuellement le culte n'est plus célébré et l'église est devenue une église-musée.

Comme spécialité locale signalons le "Miserabel" un délicieux gâteau aux amandes connu dans presque tout le Limbourg.

### Comment se protéger efficacement contre le tétanos ?

Le tétanos pourrait être comparé à l'Arlésienne : on en parle souvent sans jamais le voir ! Ceci est probablement la conséquence de cela car les campagnes de vaccination chez le nouveau-né ont entraîné une diminution constante de la maladie dans les pays industrialisés. Nous ne pouvons cependant nous contenter de ce constat car le tétanos tue encore chez nous, principalement dans la tranche des individus âgés (ils n'ont pas bénéficié du programme de vaccination dans leur enfance ou ils ont omis de l'actualiser).

Voyons brièvement dans quelles conditions se développe l'affection. Il s'agit d'une maladie véhiculée par un microbe qui se présente sous deux aspects : le microbe actif qui peut former une spore très résistante. Le microbe vit dans le sol et dans le tube digestif, tandis que la spore peut se retrouver partout, y compris en milieu urbain (vêtements, poussières). Retenons que la maladie n'est pas réservée aux amateurs de chevaux et aux jardiniers du dimanche.

Le pouvoir de pénétration du microbe dans notre organisme est nul et c'est pourquoi une porte d'entrée est requise au développement de la maladie : plaie cutanée, injection (toxicomanie), brûlure, infection dentaire,...

Les deux conditions précédentes étant réalisées, le microbe secrète une toxine qui va envahir le système neuro-musculaire et provoquer une rigidité musculaire caractéristique de la maladie. La mort survient dans 50 % des cas, généralement par complications respiratoires.

Vous aurez compris qu'il vaut mieux ne pas compter sur la "toute puissance" de notre médecine dès le moment où la toxine a fait son oeuvre !

La seule parade efficace au tétanos est de nature préventive. Il convient de nous protéger en permanence de cette toxine potentiellement mortelle et nous disposons pour ce faire d'un vaccin à base d'anatoxine. Il s'agit d'une toxine "trafiquée" ; elle est inoffensive, mais stimule la synthèse d'anticorps dirigés contre elle.

Une protection efficace requiert une vaccination de base (trois injections réparties sur un an) et une injection de rappel tous les cinq à dix ans. Le respect d'un tel programme de vaccination est généralement assuré jusqu'à l'adolescence ; par la suite, nous négligeons souvent d'assurer les rappels en temps utile.

Si vous n'êtes pas en ordre de vaccination, contactez votre médecin ou une garde hospitalière et demandez une mise à jour de votre protection anti-tétanique. En outre, le médecin vous délivrera une carte renseignant les dates des vaccinations passées et à venir. Gardez-la précieusement avec vos papiers d'identité ; elle vous évitera des injections inutiles lors d'accidents et vous servira d'aide-mémoire pour le prochain rappel.

Dr. J.M. CUVELIER.

4023